

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir obligatoirement le jour de l'inscription

<input type="checkbox"/>	Fiche de renseignements (<i>photo à coller</i>) complétée et signée par les responsables légaux
<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription pédagogique (<i>photo à coller</i>) complétée et signée par les responsables légaux
<input type="checkbox"/>	L'EXEAT fourni par votre établissement scolaire d'origine (*)
<input type="checkbox"/>	Fiche d'urgence complétée et signée par les responsables légaux (<i>photo à coller</i>)
<input type="checkbox"/>	Fiche de service infirmier obligatoire avec photocopie des vaccinations obligatoires
<input type="checkbox"/>	Photocopie du livret de famille (*)
<input type="checkbox"/>	Un justificatif de domicile (*)
<input type="checkbox"/>	Assurance scolaire : l'attestation devra être remise le jour de l'inscription (ou à la rentrée)
<input type="checkbox"/>	Un relevé d'identité bancaire (voir fiche intendance)
<input type="checkbox"/>	Parents séparés ou divorcés (*) : copie du jugement statuant sur l'exercice de l'autorité parentale et le droit de garde
<input type="checkbox"/>	Bourses (voir document joint)
<input type="checkbox"/>	Bulletin d'adhésion à la MDL + 1 photo
<input type="checkbox"/>	Bulletin d'adhésion à l'Association Sportive (autorisation parentale à signer)
Section Espagnol (DNL) : Pour les candidats à cette section : fournir les 3 bulletins trimestriels de 3ème et une lettre de motivation sera à rédiger lors de l'inscription sur place par l'élève	

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée sur présentation exclusive de la Carte Jeune

(*) Les élèves déjà scolarisés au Lycée Pierre Bourdieu l'an dernier sont dispensés de la fourniture de ces documents, sauf modification de situation depuis la dernière inscription.

Au verso, figurent des indications qui vous aideront à renseigner les différents documents.
A LIRE ATTENTIVEMENT avant de remplir la « FICHE DE RENSEIGNEMENTS »

T.S.V.P ⇨

La gestion informatisée du fichier des élèves impose une grande précision dans les renseignements qui vous sont demandés. Votre attention est sur donc particulièrement sollicitée sur :

Cadre « **IDENTITE DE L'ÉLÈVE** » :

Les renseignements concernant **l'identité de l'élève** doivent être **rigoureusement conformes au livret de famille ou au passeport**, ces informations seront portées, en outre, sur le diplôme du Baccalauréat.

Cadre « **RESPONSABLES** » :

Par défaut, l'autorité parentale est réputée conjointe (Père et Mère) si tel n'est pas le cas fournir **obligatoirement** le jugement précisant la garde et la résidence de l'enfant.

A Père et mère résidant à la même adresse :

Inscrire le père ou la mère en « **responsable légal 1** » et l'autre parent en « **responsable légal 2** »

B Père et mère résidant à une adresse différente :

Le « **responsable légal 1** » est celui des deux parents chez qui réside l'élève (tous courriers relatifs à sa scolarité seront expédiés à cette adresse) ; au « **responsable légal 2** » seront adressées uniquement les copies des bulletins de notes (merci de compléter son adresse).

C Autre cas : ces rubriques seront complétées au moment de l'inscription.

ATTENTION

Pour éviter toute confusion, veuillez écrire les noms en LETTRES MAJUSCULES sur tous les imprimés.

Les rubriques concernant les numéros de téléphone (y compris les portables) doivent être rigoureusement renseignées pour pouvoir joindre les parents en cas d'urgence (renseignements strictement confidentiels).

Toutes modifications en cours d'année scolaire concernant l'élève devront être portées à la connaissance de l'établissement (changement de responsables, d'adresse, de téléphone, courriel, etc..).

COURRIEL : Vos adresses sont très utiles pour vous informer rapidement et sûrement. Elles ne sont en aucun cas communiquées. Pour éviter toute erreur, merci de les écrire en lettres MAJUSCULES.

SMS : Il est important d'accepter de recevoir des SMS pour pouvoir être informé avec rapidité et sécurité.

(Vos coordonnées téléphoniques resteront confidentielles)

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectifications pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès de votre rectorat d'académie.

CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS

10 - Agriculteurs

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES

21 - Artisans

22 - Commerçants et assimilés

23 - Chefs d'Entreprises de dix salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

31 - Professions libérales

33 - Cadres de la fonction publique

34 - Professeurs et assimilés

35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles

37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises

38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

42 - Instituteurs et assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social

44 - Clergé, religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

47 - Techniciens

48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYÉS

52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique

53 - Policiers et militaires

54 - Employés administratifs d'entreprises

55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

61 - Ouvriers qualifiés

66 - Ouvriers non qualifiés

69 - Ouvriers agricoles

RETRAITÉS

71 - Retraités agriculteurs exploitants

72 - Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprise

73 - Retraités cadres et professions intermédiaires

76 - Retraités employés et ouvriers

AUTRES INACTIFS

81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé

82 - Personnes sans activité professionnelle